

## **Charte inclusive (représentant légal et entraîneurs du club / de l'association)**

Le sport partagé offre la possibilité à tous d'avoir une pratique sportive dans le respect des besoins et des capacités de chaque participant. Il s'agit de pratiquer du sport à la fois pour le plaisir et aussi pour favoriser le bien-être. Il permet aux participants de tisser des liens sociaux dans la bienveillance et sans aucun jugement.

Pour que l'accueil et l'accompagnement de chacun au sein des clubs partenaires d'ASSPA se déroule dans les meilleures conditions possibles, nous vous demandons de signer cette charte et ainsi vous engager à participer à cette démarche inclusive :

**Respect et dignité** : Nous nous engageons à respecter et à traiter toutes les personnes avec dignité et respect indépendamment de nos différences.

**Égalité des chances** : Nous nous engageons à permettre à chacun de pouvoir pratiquer du sport selon ses capacités et ses besoins sans poser de contraintes ou de limites à autrui.

**Accessibilité** : Nous nous engageons à participer à une démarche pour améliorer l'accessibilité (physique et cognitive) pour tous. Au sein du club / de l'association, nous sommes sensibles aux besoins des personnes en situation de handicap et nous nous engageons à fournir des ajustements raisonnables pour garantir leur participation équitable.

**Sensibilisation**: Nous nous engageons à informer nos membres de la possibilité de participer à des séances de sensibilisation à l'inclusion et au vivre-ensemble. Nous nous engageons également à communiquer des ressources et des informations sur la différence et sur les situations de handicap pour promouvoir une meilleure compréhension et un respect pour tous.

**Tolérance zéro pour le harcèlement** : Nous nous engageons à mettre en place une politique de tolérance zéro envers le harcèlement sous toutes ses formes. Nous encourageons tous les membres de notre communauté à signaler tout comportement inapproprié et nous nous engageons à enquêter et à prendre des mesures appropriées.

**Écoute active et dialogue ouvert** : Nous nous engageons à respecter l'écoute active et le dialogue ouvert entre tous les membres de notre club / association. Nous valorisons la diversité des opinions et des expériences, et nous favorisons un environnement où chacun se sent en mesure de s'exprimer librement, en respectant les autres et en favorisant la compréhension mutuelle.

**Engagement envers l'amélioration continue** : Nous reconnaissons que l'inclusion est un processus continu dans lequel chaque membre du club / de l'association a un rôle à jouer. Nous nous engageons à l'amélioration continue de nos pratiques et de notre culture d'inclusion. Nous encourageons les suggestions, les commentaires et les idées de tous les membres de notre communauté pour promouvoir une meilleure inclusion pour tous.

Date et lieu

Nom et signature